

# Monastère de la Verne



Depuis 1982, les bâtiments accueillent la famille monastique de Bethléem, de l'Assomption de la Vierge et de St-Bruno.



Chartreuse de la Verne

## INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : CC MEDITERRANEE PORTE DES MAURES

Commune(s) : Collobrières

Pratique : Patrimoine naturel, culturel, bâti

Type d'usage : Lieu de visite, Site bâti

# DESCRIPTIF

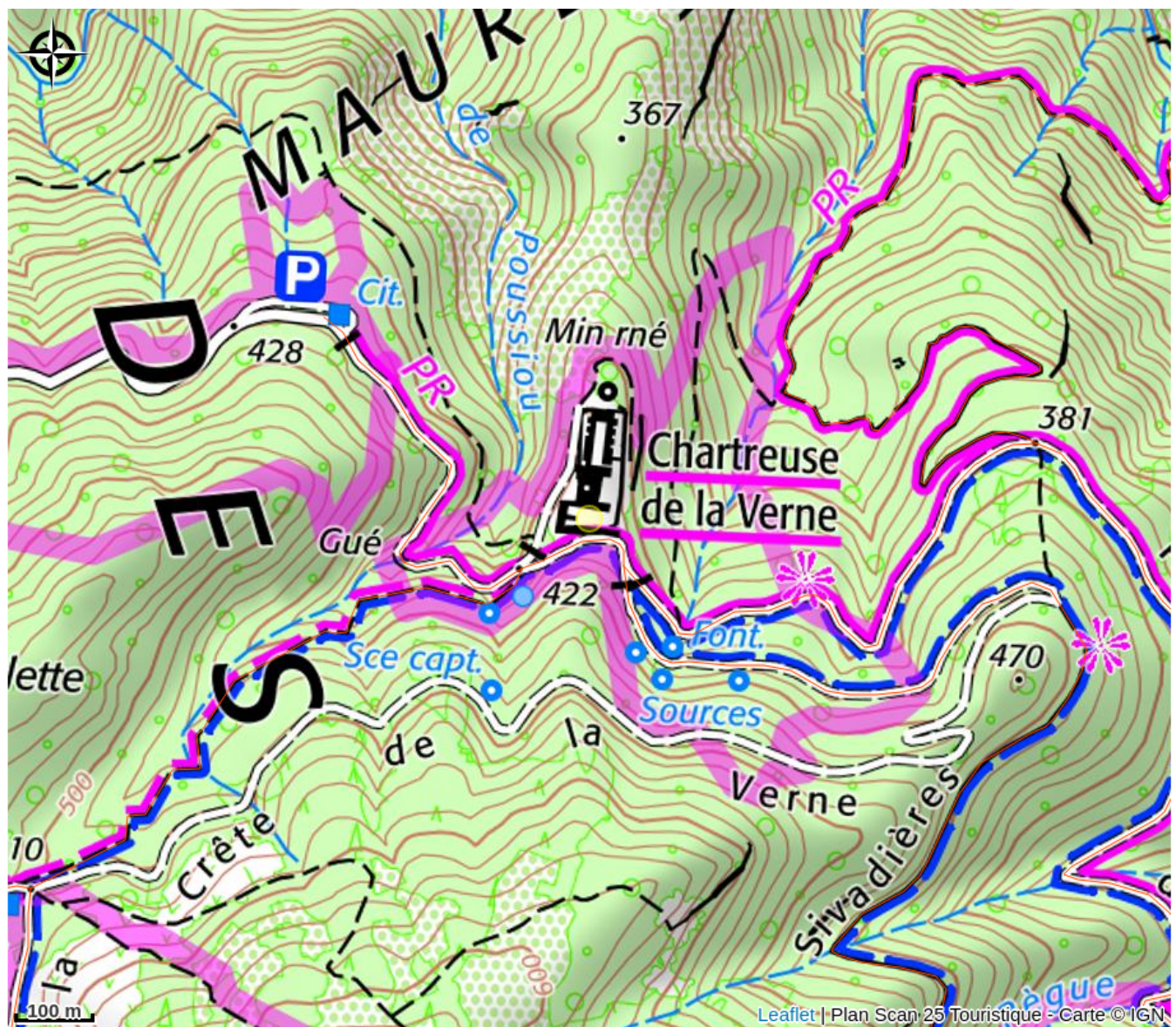
Construite sur l'emplacement d'un ancien prieuré abandonné qui portait déjà le nom de Notre Dame de la Verne, la Chartreuse fut fondée en 1170 à l'initiative de Pierre Isnard, évêque de Toulon et Frédol d'Anduse, évêque de Fréjus.

Le monastère est construit sur un promontoire rocheux. La construction de ces remparts élevés était nécessaire pour l'implantation des bâtiments et permettaient de limiter les intrusions de l'extérieur.

La porte monumentale est en pierre de serpentine, marbre volcanique du massif des Maures.

Au XVIIème siècle tout le monastère a été orné de cette pierre extraite d'une carrière de La Môle, village proche de Cogolin.

# CARTE



# LES RECOMMANDATIONS



interdiction de fumer  
et faire du feu



cueillette interdite



bivouac interdit



Emporter vos déchets



Vérifier la météo



**La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous.  
La responsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne  
sont pas respectées.**

## LES ÉQUIPEMENTS

## CONTACTS UTILES

**Corniche des Maures**  
**83610 Collobrières**  
**Tél : 04 94 43 45 41**



# LE DÉPARTEMENT

**Pilote d'un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l'égide des fédérations françaises sportives.**

**La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d'un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.**

**Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.**

